

# Les avantages naturels doivent être optimisés

**VALAIS.** *Le canton s'appuie sur une analyse socio-économique de l'espace pour définir son développement économique.*

**DAMIEN GROSFORT**

La nouvelle stratégie de développement économique du Valais est centrée sur le tourisme, dont l'importance demeure primordiale, et sur la volonté d'attirer les entreprises dans toutes les régions du canton. Initiée par Jean-Michel Cina, responsable du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, la politique d'expansion économique fait suite à une vaste étude menée par ses collaborateurs pendant près d'une année.

La dynamique démographique est l'une des caractéristiques essentielles du Valais, la croissance de 24,5%, observée au cours des vingt dernières années, étant deux fois supérieure à celle de la Suisse. L'autre particularité valaisanne réside dans la structure de son système économique: la croissance des emplois a toujours été concentrée sur les trois secteurs de Sion, Viège et du Chablais. Tendence contre laquelle le canton souhaite lutter car elle ne correspond plus à l'objectif voulu d'un développement mieux équilibré entre les différentes régions.

Le canton a donc décidé, depuis huit ans, de réorienter fondamentalement sa stratégie de dévelop-

pement économique. Elle se concentre désormais sur les trois types d'espaces présentant un potentiel de développement: la plaine, les centres touristiques et le milieu rural.

Concernant la plaine, le projet phare se nomme «The Ark». Axé sur le développement d'entreprises et de jeunes pousses, il vise à diversifier l'économie valaisanne avec la mise en place de pôles et d'incubateurs d'entreprises, dans les sciences de la vie, les technologies de l'information et des télécommunications et l'industrie énergétique.

Quant au milieu rural, il ne dépend pas d'une branche économique spécifique et présente des débouchés potentiels, notamment dans l'agriculture, le tourisme et l'énergie.

L'objectif majeur du Valais consiste à promouvoir des entreprises dans ces trois types d'espaces, grâce à une politique régionale et une collaboration transfrontalière.

Validé par le Conseil d'Etat (pour lequel Jean-Michel Cina brigue un 3<sup>e</sup> mandat ce printemps), le projet prévoit que la stratégie du développement économique cantonal s'appuie sur cinq axes, représentés par cinq objectifs pour le Valais: la prospérité, l'ouverture, le dynamisme, la diversification et l'attractivité. La démarche prévoit notamment d'encourager les coopérations au sein d'un même secteur d'activité et de favoriser l'innovation.

Cette vision répond à l'objectif politique principal du département, à savoir favoriser l'économie lo-

cale, à travers le soutien à l'ensemble des entreprises, tout en maintenant la population sur l'ensemble du territoire, en lui garantissant la meilleure qualité de vie possible.

Pour y parvenir, certaines mesures sont nécessaires, parmi lesquelles l'amélioration des conditions-cadres, la promotion intersectorielle du Valais et une optimisation de la concertation en matière économique.

La définition d'une nouvelle politique énergétique a aussi été confirmée. Le Valais, acteur majeur de la production hydroélectrique suisse, doit impérativement s'adapter aux nouvelles technologies renouvelables.

S'inscrivant dans la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, le projet «Forces hydrauliques» a été mis en place. Son objectif est d'exploiter au mieux le potentiel de production et de valeur ajoutée de l'énergie hydraulique, en s'assurant que la majorité des revenus restent dans le canton.

Le gouvernement valaisan a par ailleurs doté l'économie cantonale d'un instrument permettant une promotion coordonnée et professionnelle de l'ensemble de ses branches. Baptisée «Valais-Wallis», cette structure de promotion intersectorielle, dotée d'un budget de dix millions de francs, réunira les compétences, en matière de promotion, des associations faitières du tourisme, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Cette mise en commun de forces a pour mission de vendre le «produit Valais» dans son intégralité.